



## Démission sans préavis avec motif litigieux

Par **db3012\_old**, le **03/10/2007** à **12:38**

gérante d'une petite structure avec 1 salariée, celle ci ne se présente pas à son travail lundi 1/10 et me dit par téléphone qu'elle démissionne sans préavis pour suivre son conjoint en province.

Je lui demande une lettre de démission en mentionnant son départ sans préavis.

Elle m'écrit, qu'elle démissionne "pour des raisons de zone géographique et de pénibilité physique et morale".

Que cela veut-il dire ?